

<http://validation.pressindex.com/PigeWeb/2007/6/22/41000/40253/HTML/210057292.htm>

Edition : GIRONDE

REF: ed222200706220530031-SUDP-00856511 - 22/06/2007

La grande voile au service du vin

La société CTMV propose de transporter du vin en bateau

Un grand voilier basé dans le port de la Lune en 2008, un deuxième probable un peu plus tard : la bonne nouvelle a été révélée hier matin sur le « Belem » par Frédéric Albert, le porte-parole de la future Compagnie de transport maritime à la voile (CTMV) de Montpellier. La CTMV va être officiellement créée ce mois de juillet par plusieurs passionnés de la navigation, dont Philippe Videau, gros armateur nantais, le commandant Péry, le second patron du « Belem » et plusieurs partenaires privés. Cette compagnie saisit au vol les actions menées en faveur du développement durable pour lancer son idée : un moyen de transport utilisant uniquement les énergies renouvelables, le vent (75 % du temps) et du biocarburant à base d'huile de colza (lorsque les voiles ne peuvent être utilisées). Une goélette de 47,70 mètres. C'est un grand retour à la marine marchande de nos grands-pères avec l'utilisation du canal du Midi de Montpellier à Bordeaux puis de l'estuaire pour gagner la haute mer. La navigation se fera sur des péniches jusqu'au pont de pierre puis sur des voiliers, à destination des pays d'Europe du Nord. L'Irlande et le Royaume-Uni notamment. Les péniches existent; les bateaux restent à construire. « Deux sont prévus, précise Frédéric Albert. Un cabinet d'ingénierie a déjà fait les études et les plans. Il n'y a plus qu'à lancer un appel d'offres pour la construction. » Le bateau dessiné est une magnifique goélette de 47,70 mètres de longueur, 10,10 mètres de large et dotée de deux grand-voiles. Un navire d'une taille équivalente à celle du « Belem ». Un premier bateau devrait être construit l'année prochaine, un second plus tard. L'un comme l'autre seront basés à Bordeaux. Soit 11 millions d'euros d'investissement. Si CTVM communique cette semaine à Bordeaux, ce n'est pas par hasard. Les producteurs et gros importateurs de vins sont les premiers clients qu'elle compte conquérir. Les viticulteurs du Languedoc-Roussillon sont déjà partants; ceux de Bordeaux commencent à être consultés. Les uns et les autres voient dans ce projet un bon moyen de valoriser leurs produits et de mener des opérations commerciales accrocheuses. Avec un label à la clé : celui du développement durable, chaque bouteille arborant l'étiquette « Vin transporté par bateau à voile ». 89 000 bouteilles (soit 150 palettes) au total par voyage. 20 voyages par an. Les importateurs contactés sur Vinexpo seraient aussi fortement intéressés. « Nous avons suffisamment de clients pour démarrer », affirme Frédéric Albert. Pour définitivement convaincre les importateurs irlandais, le « Belem » va mettre le cap sur Glasgow ce mois de juillet avec du vin dans ses cales. Une démarche hautement symbolique, selon le commandant Péry : « Le dernier navire marchand à voile encore en état de naviguer va ouvrir la route du premier navire marchand à voile du XXI^e siècle. »

VIGNEAUD

Copyright © 2007 Pressindex & SPQR - Sud Ouest